



RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00579
Numéro SIREN : 810 542 134
Nom ou dénomination : BISCUIT VANILLE

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2017 sous le numéro de dépôt 3607

BISCUIT VANILLE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 000.00 €

Siège social : 2362 ROUTE DE BEDARRIDES

84170 MONTEUX

810 542 134 RCS AVIGNON

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 10 JANVIER 2017

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2016, s'élevant à 14 897.41 €, de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à -6 964.00 €
correspondant au compte "Report à Nouveau", débiteur d'un pareil montant,
- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à -21 861.41 €
au compte "Report à Nouveau"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.



Pour extrait,

Certifié conforme et sincère à l'original.

La présidence

Certifié conforme et sincère à l'original

Désignation de l'entreprise <u>EURL BISCUIT VANILLE NOLWENN GUEGUEN</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise <u>2362 Route DE BEDARRIDES 84170 MONTEUX</u>							
Numéro SIRET* <u>8 1 0 5 4 2 1 3 4 0 0 0 1 2</u>							
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>7</u>				
Exercice N clos le <u>30/09/2016</u>							
ACTIF							
			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012			
		Autres*	014	016			
	Immobilisations corporelles*		028	030	10 971	25 052	
	Immobilisations financières* (1)		040	042			
	Total I (5)		044	048	10 971	25 052	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	1 036	1 036	
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		78	
		Autres* (3)	072	074		39	
	Valeurs mobilières de placement		080	082			
	Disponibilités		084	086		213	
	Charges constatées d'avance *		092	094		625	
	Total II		096	098		1 993	
	Total général (I + II)		110	112	10 971	27 045	
PASSIF							
					Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		1 000		
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126				
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131				
	Report à nouveau		134		(6 964)		
	Résultat de l'exercice		136		(14 897)		
	Provisions réglementées		140				
Total I		142		(20 861)			
Provisions pour risques et charges		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		23 720		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		1 145		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	22 698	23 041		
	Produits constatés d'avance		174				
Total III		176		47 907			
Total général (I + II + III)		180		27 045			
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	18 159
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	500
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Certifié conforme et sincère à l'original 

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **EURL BISCUIT VANILLE NOLWENN GUEGUEN**

Néant *

Exercice N clos le
30/09/2016

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210		
	Production vendue	{ biens services*	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	15 152
				217	218	
					222	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224	
	Production immobilisée*				226	
	Subventions d'exploitation reçues				230	3
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	15 156	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	8 941	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	(211)	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	9 612	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	424	
	Rémunérations du personnel*			250	1 610	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	124	
	Dotations aux amortissements*			254	7 406	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259	262	14	
Total des charges d'exploitation (II)				264	27 923	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(12 767)	

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280	
	Produits exceptionnels	(IV)	290	
	Charges financières	(V)	294	392
	Charges exceptionnelles	(VI)	300	1 737
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306	

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII) 310 (14 897)

B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 314 14 897

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318					
	Provisions non déductibles*		322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zones de revitalisation rurales (44. quindécies)	138		
	Divers* dont	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	350
				Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	14 897	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * 7 075 dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	14 897	